



Commune de Civrieux d'Azergues
Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 février 2014

L'an deux mil quatorze, le 24 février à 20h 30h le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 février 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Jean-Luc Torrequadra, Maire.

Etaient Présents : M Jean-Luc Torrequadra Mme Césari, MM Binaud, Ehret, Zilliox, Maires Adjointes; Mme Vivet, MM. Gouttard, Simiand.

Etaient absentes excusées : Mme Lacoste qui donne pouvoirs à Denis Binaud, Mme Grange qui donne pouvoirs à Joëlle Vivet

Absent excusé : Xavier Rollin (arrivé à 21h00)

Absent : Yves Lacaille

Nombre de conseillers en exercice: 12 présents : 8 votants: 10

Secrétaire de séance : Denis Binaud

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Acquisition terrain M. PERENON

Lors de la précédente séance, ce projet d'acquisition a été évoqué; France Domaine a rendu son estimation pour la maison et les terrains attenants d'une superficie de 11 030m², avec une valeur vénale de 130 000€; Monsieur le Maire rappelle que cette propriété est située en zone à fort risque d'inondation et que le propriétaire a fixé son prix à 100 000€;

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer pour acquérir au prix du vendeur et soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire pour acquérir cette propriété au prix de 100 000€ et à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

La dépense est inscrite au budget communal 2014.

Convention SAUR/SIEVA/COMMUNE facturation redevance assainissement

Par contrat du 10 juin 2013 confiant à la SAUR la gestion du service d'assainissement, la Commune a souhaité que le SIEVA procède à la facturation, à l'encaissement et au reversement des redevances d'assainissement collectif, pour la part revenant à la SAUR et pour la part communale. Il convient donc d'établir une convention à cet effet, entre les 3 parties.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer et soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la dite convention tripartite.



Convention entre la commune et LOGITUD - maintenance PV électronique

La commune avait fait l'acquisition d'une tablette pour l'enregistrement des PV électroniques. Il est nécessaire de passer une convention avec la société LOGITUD Solutions pour assurer le service de maintenance du logiciel. Lecture est donnée du projet de convention.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer et soumet au vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer la convention.

Tickets restaurants - augmentation valeur faciale

Les agents de la commune bénéficient depuis 2006 de tickets restaurants d'une valeur de 6€; ils souhaiteraient que la valeur faciale soit portée à 8€

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer et soumet au vote.

A l'unanimité du Conseil municipal accepte de porter la valeur faciale des chèques déjeuners à 8€ à compter du 1^{er} mars 2014.

Compte rendu commissions et syndicats

Gabriel Ehret fait les comptes rendu des Commissions d'urbanisme du 30 janvier 2014 et 20 février 2014.

Commission Charlieu

Mme Césari fait le compte rendu du comité de pilotage du 7 février 2014 présenté par EPORA. Elle rappelle l'historique de ce dossier qui a débuté par l'acquisition des premiers terrains en 1992, aujourd'hui la propriété communale de cette zone est de 1.3ha. Cet organisme nous restitue l'étude de faisabilité, plusieurs hypothèses sont proposées. L'équilibre financier pourrait être trouvé en fonction de différents choix, qui seront pris après les élections municipales.

Conseil communautaire du 19 février 2014

Le Conseil portait principalement sur les votes des comptes administratifs et gestion 2013 et budget primitif 2014, des taux TEOM 2014, et CFE 2014 ont été reconduits.

Plusieurs avenants concernant la piscine communautaire de Anse ont été approuvés.

L'attribution de compensation pour la commune de Civrieux s'élève à 684 693€; le budget voirie sera en investissement de 81 275€ et en fonctionnement de 12 000€

Arrivée de Xavier ROLLIN à 21h00.



**Syndicat Mixte pour le Réaménagement de la Plaine des Chère et de l'Azergues
Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Azergues**

Il a été procédé au vote des comptes administratifs, de gestion et budget 2014.

Le 2^{ème} contrat de rivière est en cours d'élaboration ainsi qu'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations. La collecte des informations pour la réalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales va débuter en mars. Concernant la commune, les travaux concerneront l'enlèvement des atterrissements sur le Sémanet en amont du pont de la RD30e et en aval du busage de l'accès à la station d'épuration. Des travaux d'urgence seront réalisés pour la consolidation du mur du cimetière.

Rythmes scolaires

A la suite de la concertation menée par la commission scolaire avec les enseignants et les parents d'élèves, les nouveaux horaires ont été proposés au Directeur Académique. Afin de valider la demande, ce dernier sollicite l'avant-projet territorial. Une réunion avec toutes les associations est prévue le 27 février 2014, pour mettre en place les activités périscolaires. Ainsi, le dossier pourra à nouveau être proposé au DASEN.

Salle du Club – Union Familiale

Malgré toutes les précautions mises en place, Monsieur le Maire informe qu'il semblerait que de nouveaux incidents aient eu lieu ce weekend avec intervention de la gendarmerie. M. le Maire attend des précisions et pourrait être amené à faire fermer cette salle.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 17 mars à 19h

La séance est levée à 21h15